

**Zeitschrift:** Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande  
**Band:** 45 (1907)  
**Heft:** 46

**Artikel:** A la chasse du patois  
**Autor:** [s.n.]  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-204597>

#### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 13.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**



# CONTEUR VAUDOIS

PARAÎSSANT TOUS LES SAMEDIS

Fondé en 1861, par L. Monnet et H. Renou.

Rédaction, rue d'Etraz, 23 (1<sup>er</sup> étage).

Administration (abonnements, changements d'adresse),  
E. Monnet, rue de la Louve, 1.

Pour les annonces s'adresser exclusivement  
à l'Agence de Publicité Haasenstein & Vogler,  
GRAND-CHÈNE, 11, LAUSANNE,  
et dans ses agences.

ABONNEMENT : Suisse, un an, Fr. 4 50;  
six mois, Fr. 2 50. — Etranger, un an, Fr. 7 20.

ANNONCES : Canton, 15 cent. — Suisse, 20 cent.  
Etranger, 25 cent. — Réclames, 50 cent.  
la ligne ou son espace.

Les annonces sont reçues jusqu'au jeudi à midi.

## EN MARCHE VERS UN MONDE NOUVEAU

**D**EPUIS que le sexe faible — faible, quelle ironie ! — fait l'assaut du domaine masculin, ce sont les professions dites « libérales » qui tentent le plus les dames. Affaire de parade, sans doute, étant donnée la considération particulière qui s'attache encore à ces professions. Nous avons la femme-docteur, la femme-avocate, la femme-ingénieur, la femme-professeur, etc.

La politique, elle aussi, ouvrira bientôt ses portes à « l'éternel féminin », et nous aurons la femme-électeur, la femme-député, la Conseillère d'Etat, la Municipale — deux mots bien vaincus, entre parenthèses.

C'est le progrès, dit-on, que les différences très sensibles que la nature avait, pour d'excellentes raisons, cru devoir créer entre l'homme et la femme, disparaissent plus ou moins. C'est par là que va débuter cette égalité aveugle et brutale dont on nous serine depuis longtemps, et qui n'égalisera probablement rien du tout, au contraire. Enfin, attendons ; quand même nous ne pouvons rien contre le mouvement. Tout homme intelligent ou passant pour tel, doit être aujourd'hui égalitaire et féministe, dans le sens excessif et brutal que l'on donne à ces mots.

Pour notre compte, nous souhaitons, non sans malice, la réalisation immédiate et complète des aspirations des égalitaires et des féministes à tous crins. Ce ne serait pas drôle, assurément, bien que le côté comique dût y trouver son compte ; mais les plus volés ne seraient peut-être pas ceux qu'on pense.

Ce n'est pas nous qui verrons cela ; ce sera pour nos petits-neveux.

En attendant, rappelons l'opinion émise par quelques maîtres du barreau français, lorsque fut votée, par les Chambres, l'admission de la femme au prétoire. On verra que, contrairement à ce que l'on pourrait croire, ces messieurs ne se sont point laissé influencer par la question de concurrence. Et, bigre ! un jury, quel qu'il soit, ne saurait pourtant rester indifférent au prestige d'un joli minois féminin. Voici donc l'avis de ces messieurs :

M<sup>e</sup> Jean Cruppi, l'avocat-député : « Je suis partisan du projet, puisque je l'ai voté des deux mains. D'ailleurs, je ne vois pas d'inconvénient à ce que les femmes-avocates plaident, d'autant plus que, dans la pratique, celles-ci seront peu nombreuses. Voyez donc les barreaux étrangers où elles sont admises. On les compte. »

M<sup>e</sup> Deligann, ancien membre du Conseil de l'Orde : « Je suis, et j'ai toujours été partisan de la nouvelle loi. Du moment que l'on ouvre aux femmes les portes de la Faculté de droit, on doit leur permettre de récolter le fruit de leurs études et de leurs diplômes. »

M<sup>e</sup> Carraby : « Je suis hostile à la loi. La place de la femme n'est pas au Palais, mais à son foyer. »

M<sup>e</sup> Clunet, l'avocat de la Patrie Française : « Je crois que la nouvelle loi est un crime de lèse-majesté féminine ; mais, d'autre part, je me réjouis du plaisir qui va m'être donné d'avoir des confrères olies et aimables. »

M<sup>e</sup> de Saint-Auban : « En principe, je suis l'ami

de toute les émancipations, mais le féminisme, tel que le comprennent certaines personnes et certains projets de loi, me paraît moins une émancipation qu'une dénaturation, si j'ose m'exprimer ainsi, de la femme. Emancipons la femme, mais, sous prétexte de féminiser, ne la défémissons pas. »

M<sup>e</sup> Lagasse, l'avocat-député : « J'ai voté le projet, et je suis même intervenu dans la discussion. M. du Périer de Larsan ayant dit que les femmes portaient mal notre costume, j'ai fait remarquer qu'elles sauraient mieux que nous retrousser la robe. »

M<sup>e</sup> Henri Robert : « Je suis partisan de toutes les libertés. Tout le monde a le droit de gagner sa vie, y compris la femme-avocate. »

Terminons par quelques passages du discours que prononça M. Gourju, sénateur, lorsque la question fut discutée au Luxembourg.

« Un orateur à la Chambre des députés, a-t-il dit, a critiqué la proposition de loi au moyen d'arguments politiques. Il semblait, à l'entendre, que les bases de la société étaient menacées, que l'ordre social était en péril si les femmes étaient admises au barreau. »

« Non, la proposition actuelle ne met pas la société en danger ; si elle est votée, il y aura tout simplement une mauvaise loi de plus, et nous n'en sommes pas à cela près. (Rires.) »

En résumé, s'écriait en terminant M. Gourju, si j'avais à m'adresser aux femmes pour les mettre en garde contre le fâcheux présent qu'on veut leur faire, je leur dirais : Vous qui, depuis que le monde est monde, gouvernez l'humanité par votre grâce, votre esprit, votre beauté, votre cœur, continuez à le faire, demain comme hier, sans nous envier la robe de Patelin et tout ce grimoire dont les expressions produiraient dans votre bouche un effet si fâcheux, si déplorable. (Très bien ! très bien ! sur plusieurs bancs.) »

« Je demande donc au Sénat de ne pas infliger aux femmes une semblable déchéance. Quant à moi, jusqu'à nouvel avis, je me refuse à commettre ce crime de lèse-majesté féminine. (Très bien ! très bien ! — Applaudissements sur plusieurs bancs.) »

Cet appel ne fut pas suivi. On pouvait s'y attendre. Il faudra la pratique du féminisme, dans toute son intégralité, pour ramener peut-être la femme dans sa voie véritable, où personne ne lui conteste la domination effective du monde ; car l'homme n'en est que le maître honoraire.

Donc, nous autres, pauvres hommes, ne saurons être blâmés de voter des lois féministes, de nous déposséder de nos attributions naturelles. Refuse-t-on jamais rien à une femme, même quand il y va de son malheur, à elle ? Ces dames veulent de la culotte ; donnons-leur en à gogo. Elles s'apercevront bientôt vite qu'il n'y a pas à la porter tout plaisir et tout profit et qu'elles ont lâché la proie pour l'ombre.

## LIAUBA !

DIMANCHE dernier, vers les 10 heures, on entendait dans la pinte du village, le gramophone dérouler tout son répertoire et, entre autres morceaux, le *Ranz des Vaches*. La conversation suivante s'engage entre Djan-David et son voisin Marc :

— Di vâ, Marque, quo est te que ci soulon que

brâmé dza à la pinte du naore d'au matin ? Fo-te ein avâï onna sâ de la metzance !

— Mâ, Djan-David, n'est pas un homo, lé onna machine que lâi dian dinse lo « grammomô » et que dzuve to ce qu'on vau, lé dansés que meint le chômès.

— M'einlevai se te l'ai vai bî ; vau-to fréma avoué mé que lé on homo : ie vîgno de l'ouûre boelâ ein patois : Liauba, liauba por ariâ !

DJAN-DANIET.

## LES MARIS D'YVERDON.

IL existait, au XV<sup>e</sup> siècle, à Yverdon, une coutume qui remontait assez loin dans le passé.

Au mois de mai de chaque année, le beau sexe de la ville se réunissait et cherchait à découvrir quels étaient les maris assez méchants pour avoir battu leur chère moitié dans le cours de ce beau mois. Aussitôt que les coupables étaient dénoncés — et ils l'étaient toujours — le bataillon féminin, jaloux de venger l'injure faite à son sexe, cherchait à s'emparer du coupable. Une fois saisi, il était jeté dans la fontaine la plus proche, ou arrosé abondamment par ses juges, qui n'étaient pas indulgents.

Le gouvernement de Berne vit dans cette coutume un grave désordre, qu'il s'efforça de réprimer par un mandat souverain, en ces termes :

« D'autant plus que mes très honorables et excellents seigneurs ont été avertis comme les femmes, sans avoir égard de leur état, et sans considération du devoir et obéissance que chacune en son droit est entenue par la parole de Dieu à son mari, s'assemblent au mois de mai avec grand tumulte et désordre à eux très mal séant, pour baigner et mouiller les hommes, qui au dit mois de mai ont battu leur femme, s'attribuant acte de magistrats, chose intolérable ; à cet effet, mes honorés seigneurs ont défendu et inhibé à toutes les femmes du présent bailliage de ne plus entreprendre de baigner ni mouiller ainsi lesdits hommes, etc., à peine de cinq florins d'amende, sans aucune grâce. »

« Donné au château d'Yverdon, le 18 février 1571. »

## A LA CHASSE DU PATOIS

ON sait que depuis plusieurs années on s'occupe à réunir les matériaux propres à former un *Glossaire des patois de la Suisse romande*. Des collaborateurs vaudois, fribourgeois, valaisans, genevois, neuchâtelois, jurassiens bernois, transmettent aux rédacteurs de ce dictionnaire les documents qu'ils peuvent recueillir. D'autre part, les rédacteurs s'en vont eux-mêmes à la chasse des locutions patoises, faisant parler ceux qui s'expriment encore dans l'idiome de nos pères, notant non seulement les vocables, mais encore les intonations, parfois si différentes d'un village à l'autre. Leur tâche est loin d'être facile, si nous en jugeons par les impressions qu'un de ces philologues a rapportées de quelques-unes de ses tournées. Voici ce que M. Tappolet, professeur, à Bâle, écrivait il y a quelques mois dans le supplément du dimanche des *Bâle Nachrichten* :

On ne se figure pas les difficultés auxquelles s'achoppe le savant qui court le pays pour étudier les patois. Là où l'ancien langage est mort, ses efforts ont quelque analogie avec le travail de l'archéologue qui exhume des ossements, et là où on le parle encore, il éveille une méfiance qu'il ne parvient pas toujours à dissiper. Un jour, dans un village des Franches-Montagnes, comme je cherchais quelqu'un qui pût me permettre de remplir mes questionnaires, on m'indiqua un vieux bonhomme, du nom de Richard, qui occupait quelque poste dans la magistrature judiciaire. Je courus chez lui, et le dialogue suivant s'engagea :

— C'est vous, monsieur Richard ?

— Ben oui, pourquoi ?

— Eh bien, je viens pour le patois, on m'a dit que vous...

— Comment dites-vous ? pour le patois, pour le patois ?

— Bien sûr, pour le patois, ça vous étonne ? C'est qu'on vient l'étudier avant qu'il ne se perde, vous avez peut-être lu dans les journaux ?...

— Non, non, je n'ai rien lu.

— Eh bien, on veut faire un dictionnaire de tous les mots patois de la Suisse romande.

— A quoi est-ce que ça peut bien servir, ce dictionnaire ? Voyez-vous, le patois, c'est un jargon, ce n'est pas une langue ; on s'est donné tant de peine à abolir ce patois, on nous a défendu de parler patois à l'école, et voilà qu'on veut en faire un dictionnaire ! ça n'a pas le sens commun !

Je lui expliquai qu'on avait raison d'enseigner le bon français à l'école, que d'autre part il était injuste de mépriser le langage populaire, qu'il reflète l'âme du peuple des anciens âges, que son étude complète celle des mœurs et des coutumes en train de disparaître, qu'elle enrichit l'histoire nationale au même titre que les recherches archéologiques, architecturales, artistiques, etc. Mon interlocuteur parut se rendre à mon raisonnement et me promit de se mettre à ma disposition le lendemain matin. A l'heure convenue, je heurtai de nouveau à sa porte. Mais il m'éconduisit le plus poliment qu'il pût : « Je n'ai pas fini ma toilette, et puis j'ai convoqué du monde, et puis je n'y ai pas pensé hier soir. Vraiment, je n'ai pas le temps. » Enfin, pour se défaire plus vite de moi, il me donna l'adresse d'un de ses collègues.

Hélas ! je tombai de Charybde en Scylla. Le collègue était assis à la fenêtre d'une confortable chambre où le soleil pénétrait à flots.

### 3 FEUILLETON DU CONTEUR VAUDOIS

## LES PETITS ÉMIGRANTS

C'ÉTAIT en 1875. De retour du Congrès de la Paix tenu à Lugano, nous venions de traverser le Simplon le bâton à la main et nous arrivions à Saxon, en Valais, ce pays où le gouvernement cantonal conserve encore une institution de jeux qui fait tache aux mœurs de la Suisse.

Il y avait, ma foi, toutes sortes de gens à cette station : les uns à la figure souriante et serrant soigneusement le portefeuille qui venait de se gonfler par la chance ; les autres, cherchant leur dernière pièce pour payer une place de troisième classe et porter ailleurs les chagrins de la déveine. J'en vis même un qui cachait sa figure meurtrie. Était-ce à la suite d'une querelle ou bien l'essai d'un suicide ? Je ne sais. D'ailleurs, cela m'importait peu : un joueur qui se bat, un joueur qui se suicide, sont choses si fréquentes, que, tout en étant regrettables, elles attirent à peine l'attention. — Il y avait aussi de pauvres paysans goûtreux du Haut-Valais venus au marché pour vendre de maigres vaches ; — il y avait encore de riches Anglais transportant leur *spleen* dans la rianté Italie ; puis il y avait des couples qui allaient se jurer fidélité en face des

Comptant déjà sur un agréable et fructueux entretien, j'exposai le but de ma visite. Il me fit comprendre d'un geste qu'il avait l'ouïe dure. Je répétai ma phrase en haussant la voix.

— Du patois ! se mit-il à rugir, du patois, vous voulez du patois pour vous moquer de nous ? Non, non, je n'ai pas le temps.

J'eus beau lui parler du Glossaire, il ne m'écoutait plus. Ayant repris sans cérémonie sa place à la fenêtre, il feignit de se plonger dans une lecture et m'abandonna à mon triste sort.

En le quittant, je traversai la cuisine. Sa femme s'y trouvait. Elle devait assurément savoir le patois ; peut-être serait-elle plus abordable. Je fis une timide démarche. Ah ! bien oui, je fus reçu de belle façon ! La bonne dame n'était pas sourde, et muette encore moins :

— Oui, oui, je sais ce que vous voulez, s'écra-t-elle, vous voulez mettre ça dans les journaux pour que tout le monde se moque de nous !

Et, comme elle se refusa à m'adresser à quelque autre patoisant, je rentrai bredouille, ce jour-là.

Je fus plus heureux, quelque temps plus tard, à Trêlex, dans le canton de Vaud. Un vieillard qui se tenait devant sa maisonnette voulut bien se prêter à mon interrogatoire, à la condition qu'il se fit entre quatre murs : « Pas dehors, vous savez, me dit-il, on se moquerait de moi ». Et, dans son modeste intérieur, il me permit le plus aimablement du monde de faire une riche moisson de notes.

J'ai hâte de dire que, bien souvent et particulièrement dans le canton de Vaud, les philologues qui butinent pour le Glossaire romand reçoivent l'accueil le plus empressé. Sans doute, on rencontre, même en terre vaudoise, des gens dont l'abord vous glace un peu, tel ce doyen d'âge d'une bourgade de la vallée du Rhône, dont le patois s'était si bien rouillé dans sa mémoire que, malgré l'aide de deux femmes, ses voisines, je ne parvis à lui en arracher que quelques mots, et encore chacun d'eux exigeait-il un temps assez long ; et comme, m'armant de patience, je m'excusai des instants que je lui faisais perdre, il fit d'un ton résigné :

— Bien oui, il faut bien prendre aussi le temps pour mourir.

Mais, en général, le Vaudois est tout heureux et même fier de servir la cause du patois, de pouvoir en remontrer à des « messieurs », de s'élever au rang de « professeur de patois ».

Ce n'est pas lui qui vous fera jamais l'injure

montagnes blanches de neige ; — enfin, à travers tout ce monde qui se coudoit, il y avait des commis-voyageurs qui, s'inquiétant peu des joueurs, des paysans, des Anglais et des amoureux, se précipitaient dans les établissements où on fait bonne chère à des prix modérés.

J'aurais volontiers suivi les commis-voyageurs, si je n'avais été attiré par les cris de joie partant d'un train arrivant des bords du Léman. Malgré le règlement, les portières s'étaient ouvertes avant l'arrêt, et une nuée de jeunes et joyeux garçons se répandit dans toute la longueur de la gare. Tous portaient de petits sacs de touristes appropriés à leur âge, et, bien qu'ils semblaient de la même société ou de la même pension, les costumes variaient à l'infini ; chacun d'eux avait pu se laisser aller à sa fantaisie et apporter sa part d'originalité dans l'excursion qu'ils avaient entreprise sous la conduite de leurs professeurs.

C'était plaisir à voir tous ces enfants qui ne s'inquiétaient pas plus de la *rouge* ou de la *noire* de Saxon, qu'ils ne s'épouvaient des déchirures qu'ils allaient se faire en gravissant les rochers. Ils n'avaient d'ailleurs rien oublié, ni le bâton ferré, ni la longue-vue, ni le petit bidon.

A les voir ainsi, je regrettai de n'avoir pas quinze ans et une famille fortunée. Ils étaient heureux, et, en vérité, il eût fallu avoir l'âme bien endurcie pour n'être pas réjoui par leur présence.

J'en étais là de mon admiration, oubliant que

de vous prendre pour un espion, comme cela arrive en France, notamment à la frontière. Je fus contraint, un jour, dans un village savoyard, d'exhiber à un douanier mes formulaires du Glossaire romand. Il les porta à la hauteur de ses yeux, fronça les sourcils et fit d'un air grave : « C'est de l'allemand, ça, n'est-ce pas ? ». Je lui expliquai, le plus honnêtement que je pus, que c'était la forme latine de mots français, ce qui le rassura complètement.

A Thoiry, non loin de Genève, un autre douanier français m'arrêta, parce qu'il m'avait entendu échanger quelques mots avec sa femme. Il se figurait que j'étais venu apprendre le patois de la région pour pouvoir converser avec les indigènes et faire plus aisément mon métier d'espion !

M. Tappolet constate avec chagrin que le patois s'en va grand train, oublié, dédaigné, méprisé.

A L'Auberson près de Ste-Croix, il est sur le point de se perdre tout à fait, comme dans tant d'autres localités. Déjà au commencement du xix<sup>e</sup> siècle, il n'y était plus parlé que par les paysans les moins fortunés, à ce point qu'une vieille femme me déclara avoir entendu dire, vers 1820, en faisant allusion à des villageois besogneux : « Ont-ils les moyens de parler français ? »

Dans certains endroits, on ne parle plus patois que lorsqu'on veut n'être pas compris des enfants, des domestiques ou des étrangers. Un collaborateur du Glossaire demandait à une femme du Val-de-Ruz :

— Savez-vous le patois, madame ?

— Pourquoi ? lui répondit-elle, est-ce qu'il y a des oreilles de trop par ici ?

Ailleurs, on fait fi à ce point du patois qu'on n'en use qu'en s'adressant aux animaux. On fait cependant une exception pour les chevaux ; mais avec les bœufs et les vaches, avec les moutons et les chèvres, le patois est bien assez bon. Une institutrice du Jura bernois m'avouait candide : « Il me semble qu'on ne peut pas parler français au chien... »

M. Tappolet termine par des remarques fort intéressantes sur la richesse des patois en jolis tours et en expressions pittoresques. Il montre aussi que l'accent vaudois, neuchâtelois ou genevois découle des intonations de notre ancien parler et qu'il en sera bientôt le dernier vestige.

**Une annonce.** — Pour cause de deuil, à vendre une belle marmite, à bas prix. S'adresser, etc.

peut-être mes compagnons étaient à ma recherche, lorsqu'un homme, au teint brun et à la figure sévère, vint s'informer à moi de l'heure du départ pour la France.

— Dans quelques minutes, lui répondis-je.

— Alors, je vais les chercher...

— Qui donc ?

— Ceux que j'emmène... Allons ! avancez, cria-t-il d'une voix qui n'avait rien d'agréable.

Et aussitôt je vis arriver une bande d'enfants de dix à douze ans, plus ou moins propres, plus ou moins habillés. Malgré l'injonction de l'homme, ils arrivaient lentement et presque avec crainte ; leur allure était timide ; on eût dit qu'ils redoutaient un piège.

Ceux-là n'avaient point de sacs de touriste, mais seulement un petit paquet sous le bras ; leurs nippes étaient cousues dans de vieilles toiles à paillasson, soutenues elles-mêmes par des pièces d'une autre couleur. Des bonnets de laine brune ou des petits chapeaux sans forme leur servaient de coiffures.

Il n'y avait point à s'y tromper : ces pauvres enfants, à l'air misérable, étaient de ceux qu'on expédie par groupes, en France et ailleurs, pour faire toutes sortes de choses, toutes sortes de métiers. Ceux-ci étaient tirés des villages qui bordent le lac Majeur.

Je me souvins, en effet, que, quelques jours plus tôt, faisant pêdestrement la longue route de Baveno